



Nouveau confinement dans la Somme : réaction de Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental

Amiens, le jeudi 18 mars 2021

Je prends acte des nouvelles mesures de confinement prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la COVID19 : elles imposent désormais des restrictions aux déplacements, hors besoins de santé ou de première nécessité, et invitent les habitants des départements concernés à rester chez eux dans toute la mesure du possible.

C'est la mesure la plus contraignante qui présente un grand risque du point de vue de l'acceptabilité par la population, et notamment les plus vulnérables d'entre nous. En tant que président du Conseil départemental, en charge de ces publics déjà fragiles, c'est un réel point d'inquiétude même si les annonces qui accompagnent cette décision sont plus souples que ce que nous avons déjà connu : les écoles restent ouvertes, comme les libraires, et les sorties dans un rayon de 10km sont autorisées.

La décision a été prise à l'échelle régionale, alors que les taux d'incidence restent inférieurs à 400 dans la Somme (à 304 / 100 000 lors du dernier point de situation). Je ne peux que le regretter, car les mesures les plus territorialisées sont les plus équitables, justes et adaptées. Elles sont surtout les mieux acceptées par la population.

Quoi qu'il en soit, j'appelle les Samariennes et les Samariens à être responsables, à porter encore et toujours le masque en toutes circonstances, à respecter les nouvelles mesures en vigueur. Je pense aux salariés, comme aux gérants d'entreprises ou encore aux acteurs touristiques, concernés par les fermetures. Je veux qu'ils sachent que le Département sera à leurs côtés, comme depuis 1 an maintenant, pour les aider à passer ce nouveau cap difficile. Les mesures d'aides exceptionnelles du Plan de relance du Département ont d'ores et déjà été prolongées et le seront aussi longtemps que nécessaire.

Enfin, je demande au Gouvernement des moyens complémentaires dans nos territoires : tests dans les écoles, les collèges et les lycées, doses de vaccin supplémentaires... toutes les actions pouvant nous permettre de retrouver plus vite nos pleines libertés doivent être intensifiées. Les moyens du Conseil départemental de la Somme (locaux, personnels médicaux-sociaux, pompiers) sont à la disposition des autorités pour y parvenir.

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse